

VII.

Le Comité de Régie se compose de tous les officiers de l'Association, et de cinq autres membres adjoints. Les devoirs sont de veiller d'une manière particulière au progrès et au maintien de l'Association ; de préparer autant que possible, tous les documents qui doivent être examinés dans les séances subséquentes, et de décider toute question extraordinaire qui pourrait lui être soumise.

VIII.

Les membres de l'Association s'assembleront tous les deux mois à compter du 1er. samedi de mars prochain. Le jour de l'Assemblée est toujours le samedi ; mais si une fête d'obligation avait lieu le 1er. samedi du mois d'une assemblée, l'assemblée serait remise au 2me. samedi. L'assemblée générale est fixée au mois de septembre. Le lieu des séances est fixé à l'école de M. F. E. Juneau.

IX.

Tout sujet britannique, enseignant dans une école publique du district de Québec, pourra devenir membre de l'Association en s'adressant, (franc de port,) au Président ou au Secrétaire, et en payant ou promettant de payer au Trésorier un semestre d'avance, tel qu'exprimé dans l'article 6me.

X.

Les membres doivent se distinguer par une conduite sobre et régulière, et la conviction d'infraction à cet article, méritera toujours l'expulsion.

XI.

Des personnes instruites et amies de l'éducation pourront devenir membres honoraires de l'Association, en s'adressant au Secrétaire ou au président.

XII.

Chaque membre pourra traiter dans le cours d'une année, un sujet de son choix, ayant rapport à l'enseignement élémentaire, primaire ou supérieur.

XIII.

Enfin les membres de cette Association accepteront avec reconnaissance, tous dons de livres, cartes géographiques, etc. etc., que les amis de l'éducation voudront bien faire ; ainsi que tous documents qui pourraient les diriger dans l'enseignement de la jeunesse confiée à leurs soins.

(Signé,)

CLÉMENT GAZEAU, Inst.
Président.

Attesté
(Signé,)

F. E. JUNEAU, Inst.,
Secrétaire.

TRADUCTION DE BROWNSON.

(Objections du rév. prédicant W. S. Potts, D. D.)—“ Les sacrements confèrent des grâces par leurs propres pouvoirs.”—Mais quel est ce propre pouvoir ? Simplement le pouvoir de Dieu qui les a institués. Il est lui seul la “ cause efficiente ” qui opère dans les sacrements. Est-ce une chose contraire au christianisme, de regarder Dieu comme Celui qui confère les grâces ? “ Le fidèle est régénéré par le baptême. ” Bien. Est-il contraire au christianisme, de dire que l'individu est régénéré par le St. Esprit qui opère dans le sacrement de baptême ? Si nous disions que l'eau dont on se sert dans le baptême, ou les mots prononcés, par celui qui baptise, sont les causes efficaces de la régénération, sans aucun doute nous contredirions “ le plan du salut. ” Mais nous ne voyons aucune contradiction, en disant que celui qui est régénéré par le baptême, l'est par la vertu du St. Esprit. Si quelqu'un avait dit, que le buisson ardent, que vit Moïse était Dieu ; il aurait dit faux ; cependant il pouvait dire avec vérité que Dieu était dans le buisson. Les sacrements sont les instruments de la grâce, mais Dieu seul en est la cause efficiente. “ Nous méritons le ciel par nos bonnes œuvres. ” Accordé, si nous entendons, les bonnes œuvres opérées en nous par la grâce ; ou, par nous, par le moyen de la grâce ; autrement nous le nions. Les mérites viennent par la grâce, et la grâce vient par les mérites de J.-C. et par conséquent ce n'est, que par les mérites de J.-C. que nous pouvons gagner le ciel. Les mérites appartiennent donc à la grâce et non à la nature. Ce que nous pouvons faire “ naturellement ” ne peut mériter ni gagner le ciel. Notre Seigneur a dit : “ Sans moi vous ne pouvez rien. ” Nous ne méritons point la grâce, elle nous est accordée gratuitement en récompense des mérites de J.-C. et c'est seulement par les mérites de cette grâce qui agit efficacement en nous, que nous pouvons mériter la vie éternelle....

Ensuite le révérend prédicant continue à esquisser l'histoire des Jésuites, et fait voir combien est intrigante et dangereuse, cette malheureuse espèce de mortels. Nous n'avons point d'espace pour le suivre dans cette partie de son discours ; car il tombe dans autant d'erreurs qu'il fait d'assertions ; passons les pour le moment. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de dire que la Société de Jésus est sous la protection spéciale du Tout-Puissant, et qu'il se vengera lui-même de leurs persécuteurs. La France a persécuté les Jésuites et les a chassés ; elle a eu sa récompense. L'Espagne a persécuté les Jésuites et les a chassés ; elle reçoit maintenant sa récompense. Nous n'avons pas besoin de meilleure preuve de la sainteté et de l'utilité de cet ordre que de voir que les protestants les infidèles, et les tyrans lui sont partout opposés. C'est une chose remarquable à présent, de

voir quelle frayeur inspire le mot “ Jésuite. ” Qu'est-ce que sont les Jésuites ? De simples prêtres qui ont fait vœu de pauvreté, qui sont spécialement dévoués à l'instruction et aux travaux des missions, sans force, sans influence, excepté, celle qu'ils ont dans leur foi, leurs talents, leur zèle, leur science, et leur sainteté. Quand, de tels hommes inspirent l'effroi, le juste peut prendre courage, et remercier Dieu de les posséder. Cet ordre est, sans aucune question, un des instrumens, le plus efficace dans les mains de Dieu, pour rappeler ceux qui errent, raffermir ceux qui doutent, convertir ceux qui ne croient point, et consolider l'empire de J.-C. dans le cœur et l'esprit des hommes. De là, vient la mauvaise volonté, qu'il a toujours rencontrée, et qu'il rencontre encore de la part de ses ennemis. De là, les nations ont frémi et les peuples ont médité des choses vaines. De là le méchant écume et grince des dents ; les rois et les princes conspirent contre lui. Mais en vain. “ Saül, Saül. Pourquoi me persécute-tu ? Il est dur pour toi, de régimber contre l'aiguillon. ” Le Seigneur sait comment défendre ce qui lui appartient. Cet ordre lui est cher, il le protégera en faveur de ses saints et de ses martyrs ; et il le couronnera d'honneur.

A entendre parler le peuple, on dirait que la moitié du genre humain est Jésuite ; ils foisonnent partout ; ils ne peuvent piler sur une feuille, qu'il n'en sorte un Jésuite ; ils sont présents partout, ils peuvent tout ; ils sont au niveau de tous les mouvements, de toutes les intrigues, de toutes les émeutes. Personne n'est en sûreté. Cependant l'ordre en tout compte moins de cinq mille membres, répandus dans toutes les missions des infidèles, ou employés dans les affaires simples et tranquilles de l'éducation. C'est une chose étrange, qu'une si petite Compagnie puisse créer tant d'alarmes, et de frayeur. Hélas ! la mauvaise conscience fait des poltrons de nous tous.

Qui établit son discours par braverie et commandement montre que la raison y est faible. MONTAIGNE.

BULLETIN.

Ouverture de la Chambre.—La mairie.—M. Badin.—Conversion.—Retraite de Cincinnati.—Nouvelle église.—Incendie.

C'est aujourd'hui que s'ouvre la Chambre, quoique nous ne voulions entrer dans les disputes d'aucun parti, cependant nous mettrons constamment nos lecteurs au courant des nouvelles de notre Législature, c'est bien le moins, que ceux qui ne reçoivent point d'autres journaux que le nôtre, aient quelque connaissance de ce qui se passe au sein de notre Aréopage.

—L'affaire de notre municipalité n'avance en rien, il faut attendre la décision de la cour, et pendant ce temps là, dit-on, aucun des deux maires ne siège.

Il y a encore eu des émeutes, dans le faubourg Québec, on en est presque venu à une bataille rangée, un nommé Dalcour a été grièvement blessé sur le marché Ste. Anne un nommé Archibald Robinson a été attaqué par deux assommeurs à coup de manches de hache ; il est dans un état désespéré vomissant le sang par la bouche et les narines.

—Nous voyons par le *Propagateur Catholique* que le vénérable Badin, qui a visité Montréal l'année dernière pendant la retraite du mois de septembre, s'est retiré dans le collège de N.-D. du Lac, où malgré ses quatre-vingts ans il dit tous les matins la messe entre quatre et cinq heures, et exerce les fonctions de professeur de l'Écriture-Sainte, avec le zèle et l'assiduité d'un jeune homme. M. Badin est venu en Amérique en 1791, et est le premier prêtre ordonné aux États-Unis ; il a consacré tout ce qu'il possédait, pour fonder un azile pour les jeunes orphelins qui, n'en sortent qu'après avoir fait, à leur choix, l'apprentissage d'un métier, qui puisse les mettre en état de gagner leur vie.

—Les protestants de Cincinnati ont été fort désappointés par la conversion de M. Strader qui vient de faire ses adieux à la congrégation luthérienne dont il était ministre, il a préféré son salut, à la position lucrative qu'il occupait dans sa secte.

—Deux Pères Jésuites ont donné une retraite à la congrégation allemande de l'Église de saint Jean, à Cincinnati. mille personnes se sont approchées de la Sic. Table. C'est ainsi que ces bons catholiques répondent aux calomnies de quelques feuilles protestantes, qui avaient annoncé leur prochaine adhésion à la réforme de Ronge.

—Une nouvelle église a été dédiée dans un village indien de Michigan dans le comté de Berrien, par le Rév. Sorin supérieur des prêtres de Ste. Croix. Cette église est desservie par un des prêtres de N.-D. du Lac ; il réside parmi les Sauvages, et est en état de prêcher dans leur idiôme. Il y a aussi dans ce village une communauté de Sœurs qui se dévouent à l'éducation des jeunes indiennes.

—Il y a eu un feu près du collège samedi vers 9 heures du soir. La mai-